



n° 83
28 septembre
2012

*Pages 1771
à 1776*

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS.....	1773
Arrêté n° 2012-309 du 20 septembre 2012 relatif à la nomination du directeur de l'Institut d'Études Judiciaires.....	1773
Arrêté n° 2012-310 du 5 Septembre 2012 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle....	1773
Arrêté n° 2012-320 du 26 septembre 2012 portant adoption des règlements des études.....	1775

ARRÊTÉS**Arrêté n° 2012-309 du 20 septembre 2012 relatif à la nomination du directeur de l'Institut d'Études Judiciaires****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu les statuts de l'UFR Droit, Science Politique et Gestion,
Vu les statuts de l'IEJ,
Vu la fin de mandat de Madame Céline LARONDE-CLERAC aux fonctions de directrice de l'IEJ,
Vu la proposition du conseil d'UFR en date du 24 mai 2012

ARRÊTE**Article 1 :**

Madame Stéphanie HOURDEAU-BODIN, maître de conférences, est nommée directrice de l'Institut d'Études Judiciaires à compter du 1^{er} septembre 2012, pour un mandat de cinq ans.

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 septembre 2012.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-310 du 5 Septembre 2012 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 953-6,
- Vu le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur,
- Vu les résultats des élections à la commission paritaire d'établissement organisées le 27 mars 2012,
- Vu les résultats des tirages au sort du 27 mars 2012 en vue de désigner les représentants du personnel au sein de la commission paritaire d'établissement,
- Vu l'arrêté n°2012-53 du 15 Mai 2012 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle,
- Vu l'arrêté du 28 Août 2012 chargeant Mme Isabelle WIART des fonctions d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), directeur des ressources humaines de l'université de La Rochelle,
- Vu les résultats du tirage au sort du 24 Septembre 2012 en vue de désigner les représentants du personnel du Groupe BU – catégorie C,

ARRÊTE**Article 1**

Siègent à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires :

BLANCHARD Gérard, président
BARBOTIN Marlène, directrice générale des services
WIART Isabelle, adjointe à la directrice générale des services et directrice des ressources humaines
AYMARD Stéphane, directeur de la DREDE
TEIXEIRA Marie-Grâce, responsable administrative et financière de l'UFR sciences
CAMPS Sylvie, responsable administrative et financière de l'UFR Droit, science politique et gestion
RABAH Annaïg, responsable administrative et financière de l'IUT
HUE Laurent, responsable administratif et financier de la FLASH
CAUDRON Olivier, directeur de la BU
COSTEDOAT Luc, responsable du STU
FORBEAU Francis, directeur de la DSI
INARD Christian, directeur du Pôle sciences et technologie
JOUBERT Patrice, directeur de l'IUT

Membres suppléants :

TRANCHANT Mathias, vice-président du conseil d'administration
GARCIA Pascale, vice-présidente du conseil scientifique
AUBERT Anne, vice-présidente « réussite et insertion », directrice de la MRIP
GIUDICELLI André, doyen de l'UFR Droit, science politique et gestion
ILLOUZ Charles, doyen de la FLASH
KNAPP Alfred, directeur du CIEL
OGIER Jean-Marc, vice-président campus numérique et du système d'informations,
SAMPEDRO Julien, directeur du SUAPSE
AGNELY Olivier, agent comptable
LUSSAN Eric, adjoint à la directrice des ressources humaines
SHAFAGHAT Sylvie, responsable du service des études et de la vie universitaire
LE GOC Philippe, directeur des études et de la vie universitaire
LAMILDI Sylvia, responsable du service conventions

Article 2

Siègent à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle en qualité de représentants des personnels :

Groupe AENES - catégorie A :

CADILHAC GALLERENT NATHALIE, titulaire ;

Groupe AENES - catégorie B :

THIBAUT DIDIER, titulaire ;
COUSIN PAIN SYLVIE, suppléante

Groupe AENES - catégorie C :

GIROUY ISABELLE et ROCHER LAURENT, titulaires ;
COZIC CLAIRE et BURLET VALERIE, suppléantes

Groupe BU - catégorie A

BOULAIRE Séverine, titulaire
DELGADO MANUELA, suppléante

Groupe BU - catégorie B

MERLY NICOLE, titulaire
TISSERAND STEPHANIE, suppléante

Groupe BU - catégorie C

SYMINGTON Micéala, titulaire
LOUIS GEORGES, suppléant

Groupe ITRF - catégorie A

CONFORTO EGLE et KRASKA GRACE, titulaires ;
BESSE DOMINIQUE et MORIN CLAUDE, suppléants

Groupe ITRF - catégorie B

GUERIN ERIC et BADAoui M'HAMED, titulaires ;

TALAMON LYDIA et MONTET KARINE, suppléantes

Groupe ITRF - catégorie C

HOULBERT FRANCOISE et KILIC AYNUR, titulaires ;

ZAHZAH MERIEM et MARCHESSEAU ISABELLE, suppléantes

Article 3

Le présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université, abroge l'arrêté n° 2012-53 du 15 Mai 2012 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle.

Fait à La Rochelle, le 24 Septembre 2012.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-320 du 26 septembre 2012 portant adoption des règlements des études

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1,
- Vu la délibération n° 2009-12-14-2-1 portant délégations de compétences du conseil d'administration au président,
- Vu l'avis du CEVU du 26 juin 2012,

ARRÊTE

Article 1

Les règlements des études suivants sont adoptés :

- licence de Droit
- licence de Lettres
- licence de Langues étrangères appliquées
- licence de Géographie
- licence d'Histoire
- licence de Génie civil
- licence d'Informatique
- licence de Mathématiques
- licence de Physique, chimie
- licence Sciences du vivant
- licence Terre et environnement
- licence professionnelle Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise
- licence professionnelle Lettres, culture et nouveaux médias
- licence professionnelle Système d'information géographique
- licence professionnelle Patrimoine, langues et tourisms
- licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement
- licence professionnelle Production et management en industries agroalimentaires
- licence professionnelle création multimédia
- licence professionnelle Gestion de chantier et sécurité en génie climatique
- licence professionnelle Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti
- master Droit spécialité Droit des affaires et de l'entreprise

- master Droit spécialité Droit processuel
- master Droit spécialité Cadres territoriaux et environnementaux
- master Droit spécialité Droit des assurances
- master Administration des entreprises spécialité Management général
- master Langues étrangères appliquées spécialité Langues, culture, affaires internationales
- master Langues étrangères appliquées spécialité Économie et commerce international, langues Asie-Pacifique
- master Histoire spécialité Histoire
- master Histoire spécialité Développement culturel de la ville
- master Histoire spécialité Relations internationales et histoire du monde atlantique
- master Histoire spécialité Ingénierie culturelle et touristique des patrimoines
- master Sciences pour l'environnement spécialité Géographie appliquée à la gestion des littoraux
- master Sciences pour l'environnement spécialité Gestion des écosystèmes anthropisés
- master Sciences pour l'environnement spécialité Écologie et dynamique des littoraux et estuaires
- master Sciences pour l'ingénieur spécialité Génie biotechnologique
- master Sciences pour l'ingénieur spécialité Ingénierie du bâtiment
- master Sciences pour l'ingénieur spécialité Corrosion, dégradation et protection des matériaux
- master Sciences pour l'ingénieur spécialité Management de projet
- master Informatique spécialité Ingénierie des contenus numériques en entreprise
- master Informatique spécialité Management de projet
- master Enseignement et formation spécialité Histoire et sciences humaines
- master Enseignement et formation spécialité Enseignement premier degré
- master Enseignement et formation spécialité Mathématiques
- master Enseignement et formation spécialité Physique, chimie
- DAEU
- DU Criminologie
- DU Histoire de l'art et de l'archéologie

Article 2

Ces règlements des études sont portés à la connaissance des intéressés par voie d'affichage au sein des composantes.

Article 3

La directrice générale des services et les directeurs des composantes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 26 septembre 2012.

Le président
Gérard Blanchard